



AgEcon SEARCH
RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library

This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.

Help ensure our sustainability.

Give to AgEcon Search

AgEcon Search

<http://ageconsearch.umn.edu>

aesearch@umn.edu

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.

Chapitre 21. Peut-on faire une politique agricole ?

Joseph Klatzmann

Citer ce document / Cite this document :

Klatzmann Joseph. Chapitre 21. Peut-on faire une politique agricole ?. In: Économie rurale. N°79-80, 1969. pp. 311-322;

doi : <https://doi.org/10.3406/ecoru.1969.2055>

https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1969_num_79_1_2055

Fichier pdf généré le 08/05/2018

PEUT-ON FAIRE UNE POLITIQUE AGRICOLE ?

par Joseph KLATZMANN *

La politique agricole que la France a pratiquée jusqu'à aujourd'hui a été jugée dans l'article de Monsieur Chombart de Lauwe. Il nous faut main-

tenant considérer l'avenir, essayer d'apprécier les possibilités d'une politique agricole plus rationnelle et plus efficace.

I. — QUELQUES CONSIDERATIONS SUR LA NATURE ET LES CONDITIONS D'UNE POLITIQUE AGRICOLE

Il ne s'agit pas de revenir ici sur les définitions de la politique agricole. Quelques observations peuvent cependant être présentées.

Politique agricole et planification

Dans un article intérieur, nous avons essayé de distinguer ce qui pouvait mériter le nom de politique agricole et ce qu'on devrait plutôt appeler planification de l'agriculture. Le choix des grands buts (par exemple la priorité donnée à l'amélioration des revenus des agriculteurs) serait du domaine de la politique agricole. La détermination d'objectifs chiffrés (par exemple d'objectifs de production) compatibles avec ces grands buts serait de la planification. Enfin, le choix et la mise en œuvre des moyens nécessaires pour réaliser les objectifs seraient de nouveau de la politique agricole.

Cet essai de distinction n'était peut-être pas tout à fait inutile. Il faut bien reconnaître, toutefois, que dans un pays où existe une certaine forme de planification, la distinction entre plan et politique est quelque peu subtile. L'interpénétration est à peu près totale : s'il est évident que les moyens à mettre en œuvre doivent dépendre des objectifs fixés, il est non moins vrai que les objectifs eux-mêmes sont fonction des moyens que les Pouvoirs Publics ont à leur disposition.

Nous laisserons donc pour une autre fois la suite de la discussion sur les différences qu'il peut y avoir entre planification et politique agricole.

L'existence d'objectifs contradictoires

Nul n'ignore que si l'on poursuit un grand nombre de buts à la fois, certains d'entre eux risquent d'être contradictoires. Tout le monde admet aujourd'hui (mais cela n'a pas été toujours le cas) qu'on ne peut pas à la fois assurer des revenus élevés aux agriculteurs, sans frais pour l'Etat, en con-

servant une population agricole nombreuse. Il est moins évident, mais non moins vrai, qu'il peut y avoir contradiction entre l'objectif de maximisation du revenu moyen par agriculteur, dans l'ensemble du pays, et le développement de chacune des régions. La maximisation du revenu moyen national peut en effet exiger l'extensification de la production agricole de certaines régions.

Il serait aisé de multiplier les exemples de cette sorte, mais cela n'est certainement pas nécessaire, tout le monde étant convaincu de l'existence possible d'objectifs contradictoires.

Mais il n'est peut-être pas inutile de rappeler que, d'une façon très générale, on ne peut même pas poursuivre deux objectifs à la fois. Plus précisément, on ne peut maximiser deux fonctions en même temps. Dans un modèle mathématique quelconque, on maximise une fonction en tenant compte de certaines contraintes. On peut modifier le modèle en transformant une contrainte en fonction économique. La fonction économique initiale devient alors elle-même une contrainte.

Ainsi, on peut se proposer, en ce qui concerne la politique agricole, de maximiser le revenu moyen par agriculteur, de rendre aussi faible que possible l'aide de l'Etat à l'agriculture, ou de maximiser la population active agricole du pays, ou enfin de maximiser le rythme de développement des régions le plus en retard (cette liste pourrait être allongée indéfiniment). Si l'on se propose de maximiser le revenu moyen par agriculteur dans l'ensemble du pays, on peut écrire, en contraintes, que l'aide de l'Etat ne devra pas dépasser un certain niveau, que la population active agricole ne devra pas tomber au-dessous d'un certain chiffre, etc... Si l'on décide, au contraire, de maximiser la population active agricole, on devra écrire que le revenu moyen par agriculteur dans le pays ne devra pas tomber au-dessous d'un certain chiffre, que l'aide de l'Etat ne devra pas dépasser un certain plafond, etc... Si c'est

(*) Professeur à l'Institut National Agronomique.

l'aide de l'Etat que l'on veut rendre la plus petite possible, il faut inscrire en contrainte le revenu minimal que l'on veut assurer aux agriculteurs. Ce qu'on doit se rappeler, c'est qu'on ne peut maximiser qu'une seule fonction à la fois. On devrait donc, dans une politique agricole élaborée rationnellement, préciser la nature de la fonction économique à optimiser, les autres facteurs importants étant considérés comme des contraintes. Sans doute doit-il être assez difficile de trouver des exemples de définition aussi strictes des grands objectifs d'une politique agricole.

Ces quelques lignes sembleront sans doute parfaitement inutiles à tous ceux qui ont quelques no-

tions de programmation mathématique. Cependant, combien nombreux sont ceux qui vont répétant qu'il faut, dans tous les domaines, obtenir « le maximum de production au moindre coût ». C'est là l'exemple type des objectifs contradictoires. On peut, pour un coût donné, maximiser la production. On peut, pour une production donnée, déterminer comment l'obtenir au moindre coût. Mais se proposer d'obtenir la production maximale au coût le plus bas ne veut plus rien dire. Si tant de gens ne se rendent pas compte que de tels objectifs sont contradictoires, comment s'étonner que des Gouvernements proposent, plus ou moins explicitement, des objectifs contradictoires de politique agricole ?

II. — LE PROBLEME EST SIMPLE : MAXIMISER LE TAUX DE CROISSANCE DU PRODUIT NATIONAL

C'est devenu un lieu commun, aujourd'hui, de dire qu'une politique agricole ne peut se concevoir qu'intégrée à une politique économique générale. On ajoute, souvent, que la solution des problèmes agricoles se trouve hors de l'agriculture. On entend par là, entre autres choses, qu'une croissance économique rapide est favorable à la solution des problèmes agricoles.

Nous partageons cette opinion, mais en pensant qu'il s'agit là d'une question beaucoup plus essentielle qu'on ne le croit communément. Une croissance économique rapide est la condition du succès d'une politique agricole. Dans une situation de stagnation économique, toute politique agricole est condamnée à l'échec. Si la production nationale augmente à un taux élevé, la partie est gagnée plus qu'aux trois-quarts pour les responsables de la politique agricole.

Pour justifier ce point de vue, nous raisonnerons sur un modèle simplifié de relations entre grandeurs globales. Une courte analyse de l'exemple suédois nous montrera ensuite ce que peut être une politique agricole d'« adaptation », quand la condition essentielle du rythme de croissance économique est réalisée.

Le modèle des relations entre grandeurs globales et son interprétation

Nous n'avons pas la prétention de « démontrer » quelque chose dans les lignes qui suivent. L'usage de quelques formules mathématiques simples ne doit pas faire illusion. Le modèle n'est utilisé que pour la commodité du raisonnement. Celui-ci demeure littéraire, non quantitatif. Deux idées sont à la base du raisonnement que nous allons exposer. La première est que dans un marché libre, sans aide massive de l'Etat, un équilibre satisfaisant entre

l'offre et la demande est la condition première pour que les agriculteurs obtiennent des revenus satisfaisants. En effet, l'élasticité de la demande des produits agricoles est inférieure à l'unité. Tout accroissement de l'offre, par rapport à la demande, provoque donc une chute des prix assez importante pour faire diminuer la recette totale (1).

La seconde idée est que, pour un niveau technique donné des agriculteurs, le volume de la production est fonction de l'importance de la population active. S'il y avait en France, aujourd'hui, 500 000 actifs agricoles de plus qu'il y en a effectivement, d'un même niveau technique moyen que les agriculteurs existants, des systèmes de production différents seraient pratiqués dans les diverses régions et le volume de la production totale serait plus élevé. Si la première idée ne peut être discutée, nous admettons volontiers que la seconde peut donner lieu à contestation. Nous croyons cependant à l'existence de cette relation au moins approximative entre population active et volume de la production

En ce qui concerne la formulation, on peut admettre que la demande globale d'un produit (ou de l'ensemble des produits agricoles), dans un pays, est fonction de la population, du niveau du prix du produit (ou de l'ensemble des produits considérés) et du revenu moyen par habitant.

$$Q = f(\pi, r, p)$$

L'expression la plus simple de cette relation peut s'écrire comme suit :

$$Q = k \pi^{\lambda_r} r^{\lambda_r} p^{-\lambda_p}$$

(1) L'élasticité de la demande des produits agricoles par rapport aux prix à la production est à coup sûr inférieure à l'élasticité de la demande des produits alimentaires par rapport aux prix de détail.

Dans cette formule, λ_r et λ_p représentent respectivement l'élasticité de la demande par rapport au revenu et l'élasticité de la demande par rapport au prix, ces deux élasticités étant supposées constantes.

Dans le cas de variations relatives faibles, on peut écrire :

$$\frac{dQ}{Q} = \frac{d\pi}{\pi} + \lambda_r \frac{dr}{r} - \lambda_p \frac{dp}{p}$$

Cette expression signifie que si la population augmente de 2 %, le reste étant inchangé, la quantité demandée augmentera de 2 % également. Si l'élasticité de la demande par rapport au revenu est égale à 0,5, à une augmentation de 3 % du revenu par habitant correspond, toutes choses égales par ailleurs, une augmentation de la demande de 1,5 % environ ; si les deux facteurs — augmentation de la population et accroissement du revenu par habitant — jouent ensemble, les accroissements de demande s'additionnent.

Cette formule est extrêmement simplifiée, puisqu'elle ne tient pas compte de la répartition de la population par âges, catégories socio-professionnelles, régions, ni de la répartition des revenus, ni des prix des autres produits. Elle ne peut donc constituer qu'une approximation grossière.

Si Q représente le volume de la production agricole (c'est-à-dire la valeur de cette production dans un certain système de prix), λ_r et λ_p sont les élasticités « moyennes » de la demande de l'ensemble

de la production agricole ; $\frac{dQ}{Q}$ représente alors les

variations relatives du niveau général des prix agricoles : si les prix agricoles augmentent de 1 %, lorsque le niveau général des prix augmente de 3 % pour cent, $\frac{d\pi}{\pi}$ est égal à — 2 %.

Remarquons, en passant, qu'en présentant ce modèle nous avons complètement escamoté un problème important : l'évolution des prix des produits agricoles à la production (dont dépend la recette globale des agriculteurs) n'est pas forcément égale à celle des prix de détail des produits alimentaires (dont dépend la demande des consommateurs). Mais il serait tout à fait possible — et en même temps parfaitement inutile — de compliquer un peu le modèle pour introduire cette distinction.

L'expression que nous avons écrite exprime que l'évolution du volume de la demande est fonction de l'évolution d'autres éléments : la population du pays, le revenu moyen par habitant, les prix relatifs. En fait, dans le cas de l'agriculture, la relation se fait dans le sens inverse. L'offre est une donnée exogène : la production est mise sur le marché et doit être vendue. C'est la variation du prix qui va réaliser l'équilibre entre l'offre et la demande.

Supposons que les variations annuelles soient les suivantes :

$$\frac{dQ}{Q} = + 4 \%$$

$$\frac{d\pi}{\pi} = + 1 \%$$

$$\frac{dr}{r} = + 3 \%$$

$$\text{De plus : } \lambda_r = \frac{1}{2}$$

$$\lambda_p = \frac{1}{3}$$

Le calcul montre alors que l'accroissement de l'offre provoquera une chute du prix relatif de 4,5 pour cent.

On peut exprimer le phénomène en disant que, du fait de l'accroissement de la population et de l'accroissement du revenu par habitant, la demande croît de $1 + 1,5 = 2,5$ %. L'accroissement de l'offre est donc de 1,5 % supérieur à celui de la demande. Avec une élasticité de la demande par rapport aux prix égale à $1/3$, il faut une chute des prix de 4,5 % pour augmenter de 1,5 % la demande et rétablir l'équilibre.

Ainsi, un accroissement de 4 % de l'offre provoque une réduction de 4,5 % des prix relatifs des produits agricoles. La recette globale des agriculteurs diminue donc de 0,5 %.

Si nous admettons maintenant que cet accroissement de l'offre s'accompagne d'une réduction de 2 % de la population active agricole (ce qui correspond à un taux d'accroissement de la productivité du travail, de 6 %), la recette moyenne par agriculteur augmente de 1,5 %. En première approximation, nous confondrons la variation relative de la recette moyenne avec la variation relative du revenu (ici encore, le modèle pourrait être un peu compliqué, pour tenir compte des coûts de production). Nous pouvons donc dire qu'avec les hypothèses faites, le revenu moyen par agriculteur augmente de 1,5 %, lorsque le revenu moyen de l'ensemble de la population s'accroît de 3 %. La disparité entre les revenus agricoles et non agricoles s'accroît donc (2).

(2) Tout ce raisonnement n'est valable que dans un pays où la population agricole est faible relativement à l'ensemble de la population (dans un pays très agricole, revenu moyen par habitant et revenu moyen par agriculteur ne peuvent être très différents).

Supposons maintenant qu'une politique économique vigoureuse permette d'augmenter sensiblement le taux d'accroissement du revenu national et de le porter de 3 % à 5 % par habitant et par an. Nous pouvons prévoir les effets de cette accélération : du fait de la faible élasticité de la demande des produits agricoles par rapport au revenu, le rythme d'accroissement de la demande n'augmentera que modérément. Mais, du fait de la faible élasticité de la demande par rapport au prix, ce faible accroissement de la demande provoquera une variation très sensible des prix.

Le calcul montre en effet que l'accroissement de la demande passe de 2,5 à 3,5 %. L'excès de l'accroissement de l'offre sur celui de la demande n'est plus que de 0,5 %. Une baisse des prix de 1,5 % suffira donc à rétablir l'équilibre. L'offre augmentant de 4 % et les prix baissant de 1,5 %, la recette globale s'accroît de 2,5 %. Avec une diminution de population active agricole de 2 %, la recette moyenne par agriculteur augmente de 4,5 %. Ainsi, le revenu moyen par agriculteur augmente cette fois presque aussi vite que le revenu moyen par habitant, dans l'ensemble du pays.

Mais ce raisonnement est incomplet. On peut en effet admettre que la croissance économique plus rapide s'accompagnera de la création d'un plus grand nombre d'emplois en dehors de l'agriculture. Le rythme de diminution de la population active agricole sera donc plus élevé.

Tirer cette conclusion revient à admettre que l'exode rural est beaucoup plus fonction des créations d'emplois hors de l'agriculture, de l'appel de main-d'œuvre, que de la situation difficile des agriculteurs. En d'autres termes, la « force tirante » serait beaucoup plus importante que la « force poussante ». Cette hypothèse ne correspond certes pas à la réalité des pays sous-développés, où l'on voit les populations fuir la campagne pour s'entasser dans des bidonvilles, autour des grandes cités. Mais elle correspond beaucoup mieux à la situation des pays économiquement avancés, où l'on n'abandonne généralement l'agriculture que si l'on trouve du travail ailleurs.

Admettons, hypothèse toute gratuite, que du fait de la croissance économique plus rapide, la population active agricole diminuera désormais de 3 % par an, au lieu de 2 %. Le raisonnement simpliste consiste à dire que les agriculteurs étant désormais moins nombreux pour se partager un même revenu, la situation de chacun s'en trouvera améliorée. Les choses sont en fait plus complexes. En effet, la réduction plus rapide de la population active agricole va ralentir l'accroissement de la production, donc de l'offre. Du fait de la faible élasticité de la demande par rapport aux prix, le ralentissement de la croissance de l'offre va provoquer une accélération de l'augmentation des recettes : les agriculteurs

moins nombreux se partageront un revenu plus important.

La productivité marginale du travail étant relativement faible en agriculture, nous admettrons que, lorsque la population active diminue de 3 % au lieu de 2 %, l'offre augmente désormais de 3,5 % au lieu de 4 % (la productivité du travail croissant alors au rythme de 6,5 % par an). On pourrait bien entendu raffiner le raisonnement en disant qu'une accélération de l'exode rural peut être un facteur d'accélération du progrès technique, donc de croissance de l'offre. Mais retenons, en première approximation, l'hypothèse que nous venons de faire.

Ainsi, l'offre augmente de 3,5 %, tandis que la demande s'accroît dans la même proportion : $1\% + 1/2 \times 5\%$. L'offre et la demande augmentant dans les mêmes proportions, les prix relatifs ne changent pas. L'accroissement des recettes est donc égal à l'accroissement de l'offre. Il en résulte que l'accroissement de la recette moyenne par agriculteur (que nous avons assimilé à l'accroissement du revenu moyen) devient égal à $3,5 + 3 = 6,5\%$. Le revenu par actif agricole augmente donc plus rapidement que le revenu moyen par habitant, dans l'ensemble du pays.

C'est là un résultat paradoxal : *la condition nécessaire, pour que les revenus des agriculteurs augmentent plus vite que les revenus des non agriculteurs, est que les revenus de ces derniers augmentent aussi rapidement que possible*. Les agriculteurs ont, en définitive, intérêt à ce que les revenus non agricoles augmentent rapidement — en d'autres termes, à ce que le taux de croissance de l'économie soit très élevé.

Rappelons pourquoi nous sommes arrivé à ce résultat : avec un taux de croissance économique plus rapide, la demande augmente un peu plus, l'exode rural s'accélère, ce qui tend à réduire l'accroissement de l'offre. Un meilleur équilibre entre l'offre et la demande provoque une hausse des prix, d'où un accroissement de recettes, à partager entre un nombre plus petit d'agriculteurs. Tous les effets se combinent pour améliorer la situation des agriculteurs.

Bien entendu, on pourrait écrire des pages et des pages pour critiquer ce modèle simplifié, disons même simpliste. C'est pourquoi les résultats auxquels nous avons abouti n'ont aucune valeur quantitative. Mais la tendance qu'ils expriment correspond sans doute à la réalité.

Dans une situation de croissance économique rapide, il est facile de « réussir » une politique agricole : quoi qu'on fasse, les revenus des agriculteurs augmenteront rapidement. A l'inverse, la stagnation économique et même une simple récession seraient catastrophiques pour les agriculteurs. La politique agricole la plus habile serait condamnée à l'échec.

Cela signifie-t-il que le Ministère de l'Agriculture n'a aucun rôle à jouer ? Cela serait bien entendu excessif. L'exemple de la Suède, que nous allons examiner ci-dessous, montre qu'il reste quand même quelque chose à faire en matière de politique agricole, lorsque les conditions nécessaires sont réunies.

L'exemple de la politique agricole suédoise

Les responsables de la politique suédoise se trouvent devant les mêmes problèmes que leurs collègues des autres pays. Leur rêve — car ce n'est qu'un rêve — est de réussir à réaliser la parité entre les revenus agricoles et non agricoles. Il leur faut pratiquer une politique des prix assez délicate, car personne n'a jamais réussi nulle part à résoudre les problèmes de l'agriculture sans soutien des prix. Mais il y a, dans la Suède d'aujourd'hui, quelque chose qui fait une différence énorme avec la situation qui existe dans les autres pays. Depuis peu, en effet, le rythme de l'exode rural s'est accentué en Suède et la population active agricole y diminue de 8 % par an environ. Cette évolution extrêmement rapide résulte de la combinaison de deux effets. Tout d'abord, le développement économique s'accompagne de la création de nouveaux emplois. D'autre part, chaque emploi supplémentaire offert aux agriculteurs représente une proportion de la population active agricole d'autant plus élevée que la part de cette population dans le nombre total des actifs est faible.

Dans un pays qui compte 70 agriculteurs pour 100 actifs, une augmentation de 10 % du nombre d'emplois non agricoles permet de réduire de 4 % la population active agricole. Dans un pays qui compte 10 % d'agriculteurs, une augmentation de 2 % du nombre d'emplois non agricoles permet de réduire de 20 % la population active dans l'agriculture. Ce raisonnement est évidemment trop simpliste, mais il suffit à donner une idée du phénomène : le problème démographique de l'agriculture devient d'autant plus facile à résoudre que la proportion d'agriculteurs dans la population active est déjà faible.

Soulignons-le, ce n'est pas du fait de la politique agricole que le nombre d'agriculteurs diminue de 8 % par an en Suède. La raison essentielle de cette évolution est le développement économique du pays, la création d'emplois non agricoles. Mais, dès lors que la population active agricole diminue de 8 % par an, bien des problèmes se résolvent d'eux-mêmes. Quel que soit le rythme du progrès techni-

que, on ne court pas le risque d'un accroissement important de la production agricole. La nouvelle politique agricole suédoise s'est fixé pour objectif de ne couvrir que 70 à 80 % des besoins alimentaires par la production nationale ; si la population active agricole continue à diminuer aussi rapidement, cet objectif finira par être atteint.

En quoi consiste donc, dans un tel pays, la politique agricole ? Cette politique visera essentiellement à assurer les adaptations de détail nécessaires. Il ne suffit pas que la population active agricole diminue de 8 % pour que tout se passe bien. Il se peut, par exemple, que la population diminue trop rapidement dans certaines régions. L'orientation de la production agricole peut ne pas correspondre aux besoins. Mais il s'agira, toujours, de procéder à des adaptations à l'intérieur d'une évolution qui, en gros, est satisfaisante.

Nous avons visité, en novembre 1967, un village dans lequel un organisme local avait procédé à une « restructuration ». Il s'était posé, en particulier, le problème de savoir à qui attribuer les 30 hectares abandonnés par un agriculteur qui changeait de profession. On a tenu compte, pour prendre la décision, de la situation géographique des fermes voisines, de leur dimension, des capacités techniques de gestion des agriculteurs candidats à l'acquisition. Il fallait que les 30 hectares libérés (qu'il n'était pas question de diviser, pour les répartir entre plusieurs agriculteurs) tombent dans les meilleures mains. Mais il fallait, comme condition préalable, que les 30 hectares soient libérés. Si le propriétaire de cette ferme avait été contraint de rester dans l'agriculture, les meilleurs spécialistes mondiaux de la politique des structures n'auraient rien pu faire.

Lorsqu'on discute avec certains responsables suédois, ils admettent volontiers que les succès de la politique agricole sont dus pour 80 ou 90 % à l'évolution économique générale. La politique agricole fait le reste.

L'analyse de l'exemple suédois semble donc confirmer l'opinion selon laquelle la condition première d'une bonne politique agricole est une croissance économique rapide — et d'autant plus rapide que la proportion d'agriculteurs est élevée dans la population active. Il y a au moins deux fois plus d'agriculteurs, en proportion de la population active totale, en France qu'en Suède. Il en résulte qu'il faudrait, dans notre pays, un rythme de développement économique plus élevé qu'en Suède, pour atteindre le même taux de décroissance de la population active agricole.

III. — LE SCHEMA IDEAL

Ce que nous avons dit jusqu'à présent risque de donner une idée inexacte du rôle que doit jouer la politique agricole dans un pays. En cherchant à résumer en une phrase, on pourrait dire que tout se règle tout seul pourvu que la croissance économique du pays soit rapide ; il n'y a donc qu'à donner quelques petits coups dans un sens ou dans l'autre, pour que le mouvement se poursuive sans frottement.

Il n'est cependant pas interdit de rêver à une politique agricole plus ambitieuse, qui viserait non seulement à assurer un développement parfaitement cohérent, mais qui se proposerait même de réaliser une affectation optimale des ressources.

Comment procéderait-on, pour l'élaboration et l'application d'une telle politique ? On peut imaginer un schéma en deux phases : ce qu'il y aurait lieu de faire, si certaines contraintes n'existaient pas, puis ce qu'il est effectivement possible de réaliser, compte tenu de toutes les contraintes de la réalité.

Qu'il s'agisse de l'une ou de l'autre phase, il faut commencer par définir les grands buts de la politique agricole, en distinguant bien, comme nous l'avons indiqué plus haut, la fonction économique et les contraintes. On pourrait envisager, par exemple, de maximiser pendant la durée d'un plan le taux de croissance du revenu moyen par agriculteur dans le pays, en respectant les contraintes suivantes : plafond à ne pas dépasser pour l'aide de l'Etat à l'agriculture, notamment pour le soutien des prix ; limitation des prix de détail (car l'agriculture pourrait maximiser ses revenus en affamant les populations des villes) ; limites inférieures de population active pour les différentes régions du pays, etc...

Les grands buts de la politique agricole ayant été ainsi définis, sous forme d'une fonction économique et de plusieurs contraintes, on passerait à la détermination des objectifs chiffrés de production, population active et investissements.

La connaissance de l'évolution de la demande intérieure et extérieure doit permettre de déterminer des objectifs de production destinés à assurer un équilibre satisfaisant entre l'offre et la demande. Ensuite, l'élaboration et la résolution d'un programme linéaire interrégional permettront de définir les objectifs de production de chaque région. A ces objectifs de production correspondront des chiffres de population active et d'investissements à réaliser.

Il restera alors à définir et à mettre en œuvre les moyens qui permettront de réaliser ces objectifs.

Dans la première phase que nous avons définie plus haut, les objectifs chiffrés « idéaux » seront

irréalisables. Ainsi, la réalisation d'un équilibre réellement satisfaisant entre l'offre et la demande, pour tous les produits, exigerait des transformations de systèmes de production incompatibles avec l'évolution de la population active agricole et des structures. L'affectation optimale des ressources, dans le cadre d'un modèle interrégional, conduirait à envisager, dans certaines régions, des transformations bien plus importantes et, de ce fait, plus irréalisables encore.

De plus, il ne s'agit pas de définir des objectifs « techniquement » réalisables. Il faut encore que les Pouvoirs Publics disposent des moyens nécessaires pour les atteindre. Plus les moyens à la disposition des responsables de la politique agricole sont limités et plus les ambitions devront être modestes.

Imaginons, par exemple, que l'analyse de l'évolution permette de prévoir, pour l'année finale d'un plan, une production laitière de l'ordre de 350 millions d'hectolitres. Ce chiffre est censé représenter ce qui serait atteint si aucune mesure particulière n'était prise. Supposons qu'un équilibre tout à fait satisfaisant entre l'offre et la demande corresponde à une production de 280 millions d'hectolitres seulement. Tel serait donc l'objectif « idéal ».

Un tel objectif ne peut être atteint, pour de multiples raisons. Sa réalisation impliquerait en effet, pour l'ensemble du territoire et plus particulièrement pour certaines régions, des modifications de la structure des exploitations et de la population active tout à fait impossibles en un temps limité. Dans certaines régions du pays, les conditions naturelles et la taille des exploitations n'offrent pas d'autre possibilité que la production laitière.

On cherchera donc à définir, au cours de la seconde phase, un objectif « réalisable », en tenant compte de toutes les contraintes et des moyens d'action à la disposition des responsables de la politique agricole. Si les contraintes sont très sévères (par exemple les conditions naturelles) et si les responsables de la politique agricole disposent de très peu de moyens d'action, l'objectif réalisable sera plus proche de la « projection » que de l'objectif idéal : par exemple 330 millions d'hectolitres, contre 350 millions et 280 millions respectivement. Si les contraintes peuvent être desserrées et si les responsables de la politique agricole disposent de moyens d'action efficaces (qu'il s'agisse de contrainte ou de persuasion), on pourra se fixer un objectif beaucoup plus proche de l'objectif idéal.

Plus l'objectif réalisable sera éloigné de l'objectif idéal et plus il faudra augmenter les dépenses de l'Etat pour le soutien des prix ou pour l'aide directe aux petits exploitants (on peut en effet choi-

sir entre ces deux mesures, pour garantir un certain niveau de revenu aux petits exploitants).

Une politique agricole élaborée de cette façon, en tenant compte de toutes les contraintes de la réalité et de l'insuffisance des moyens d'action, ne permettra certes pas d'obtenir un taux de croissance satisfaisant des revenus des agriculteurs, sans aide de l'État. Les économistes les moins réalistes continueront donc de se plaindre. Mais une telle politique présenterait au moins l'avantage de la cohérence. Ainsi, la politique des structures d'exploitation et la politique démographique seraient étroitement liées. Les organismes destinés à favoriser l'évolution des structures pourraient déterminer des tailles optimales ou minimales des exploitations pour chaque région, en tenant compte des systèmes

de production souhaitables, ces systèmes étant déterminés dans le cadre d'un modèle interrégional. Les objectifs de production de chaque région devraient permettre d'assurer la meilleure utilisation des ressources régionales, tout en respectant un certain équilibre entre l'offre et la demande, à l'échelon national.

Mais il faut bien avouer que ce que nous venons de faire — définir comment devrait être élaborée une politique agricole — était extrêmement facile. Plus on se place sur un plan élevé, plus on est loin des réalités et plus il est aisé de définir ce qu'il faudrait faire. Tout le problème est dans l'exécution et il nous faut rappeler maintenant les difficultés d'élaboration des politiques agricoles.

IV. — RAPPEL DES DIFFICULTES

Il ne saurait être question de faire ici, en quelques pages, un exposé complet des difficultés d'élaboration d'une politique agricole cohérente. Nous nous contenterons d'insister sur quelques points importants.

Les insuffisances de la statistique

Il faut vraiment s'être attelé soi-même à l'étude de problèmes concrets pour se rendre compte des énormes besoins de documentation statistique pour toute étude économique et, en particulier, pour l'élaboration d'une politique agricole. Dans le monde entier, même dans les pays les plus avancés en la matière, les décisions de politique agricole doivent être prises sur des bases insuffisantes, quantitativement et qualitativement. Comment juger, par exemple, la meilleure localisation des productions agricoles, si l'on ne connaît pas avec précision les rendements des diverses spéculations, dans toutes les régions d'un pays ? Et si un rendement apparaît plus élevé dans la région A que dans la région B, simplement parce que celui qui l'a évalué dans la région A est un optimiste, tandis que celui qui est chargé de l'évaluation dans la région B est un pessimiste, le modèle même le plus raffiné conduira à des conclusions fausses (3). Cela signifie qu'il faut évaluer selon des méthodes scientifiques rigoureuses les rendements des différentes régions. Mais cela coûte fort cher.

Il est cependant facile de faire observer que le coût d'une information statistique beaucoup plus abondante et beaucoup plus précise que celle dont on dispose actuellement est faible, relativement au

prix de la moindre erreur en matière de politique agricole. Comment orienter, par exemple, les nouvelles plantations fruitières si l'on n'a pas une idée précise de toutes les plantations existantes, classées par espèces, variétés et âges ?

On peut rêver d'un avenir où une information secrétée de façon continue serait exploitée, d'une façon non moins continue, par des ordinateurs. Mais certains peuvent se demander si l'on ne court pas le risque de commettre des gaspillages, en recueillant plus d'informations chiffrées qu'il est nécessaire.

Le risque de gaspillage existe, en matière statistique comme partout. Il faut cependant se rappeler que la réalité, en matière de gaspillage, ne correspond pas toujours aux idées courantes. Un bel abattoir, tout neuf, avec l'équipement le plus moderne, c'est quelque chose qu'on voit, une réalité concrète. Le travail qui a été dépensé pour construire cet abattoir a servi à quelque chose. Le résultat est « palpable ». Mais il se peut que cet abattoir soit totalement inutile, parce qu'il fait double emploi avec un autre. Et le coût de ce seul abattoir, pour peu que son importance dépasse un peu la moyenne nationale, est largement supérieur au coût total de la statistique agricole en France.

Ces observations nous conduisent à examiner de plus près le problème du choix des investissements.

Problèmes pratiques de choix des investissements

Dans toute politique agricole, on rencontrera un problème de financement d'investissements. Si l'on en juge par les manuels élémentaires d'économie, la solution du problème du choix des investissements existe : connaissant la durée d'utilisation des équipements et les bénéfices annuels qu'ils procureront,

(3) D'ailleurs, la connaissance même exacte des rendements actuels ne suffirait pas.

un calcul d'actualisation permet de comparer les différentes opérations entre elles. Le seul ennui est que personne n'est en mesure de dire combien de temps un équipement va fonctionner et ce qu'il rapportera chaque année. Ce n'est plus une question de documentation statistique. On se trouve cette fois devant le problème de choix dans des situations d'incertitude.

On objectera à ce que nous venons de dire que s'il n'avait jamais existé que des économistes raisonnant sagement sur l'incertitude, personne n'aurait jamais pris de décision d'investissement ; il n'y aurait donc eu aucune espèce de progrès économique. Le risque que les entrepreneurs prennent, il faut bien que la puissance publique le prenne également, lorsqu'elle aborde une politique agricole. On commettra toujours des erreurs. Mais l'erreur la plus grossière serait de s'imaginer qu'il est absolument indispensable de déterminer exactement quels sont les investissements les plus rentables, les meilleures localisations pour ces investissements, etc... Dans bien des cas, il ne serait pas très grave de choisir par tirage au sort entre l'opération 1 et l'opération 2, entre la localisation A et la localisation B.

Pour ceux qui ont eu l'occasion d'aborder des problèmes pratiques, les choses se présentent autrement. L'essentiel est de ne pas dépenser trois fois plus qu'il n'est nécessaire ; tout le reste est raffinement.

Certains pensent peut-être que nous exagérons un peu. Mais lorsqu'une étude montre que les abattoirs français travaillent, en moyenne, entre un quart et un tiers d'une capacité évaluée raisonnablement, cela ne signifie-t-il pas que l'on dépense trois ou quatre fois plus d'argent qu'il ne serait nécessaire pour construire des abattoirs ? Encore ne tenons-nous pas compte, dans cette évaluation, du fait que pour une capacité d'abattage donnée, il existe divers types de construction, dont les prix de revient sont fort différents, si l'on en juge par la comparaison des coûts des abattoirs construits au cours des dernières années.

Ce que nous venons de dire à propos des abattoirs est vrai pour bien d'autres domaines. N'a-t-on pas fait, dans certains cas, des dépenses inutiles d'adduction d'eau ? Il est bien des exemples où l'installation gratuite d'équipements individuels aurait coûté beaucoup moins cher que le financement d'adductions d'eau collectives.

Même au niveau de l'exploitation agricole, n'existe-t-il pas un suréquipement qui pèse lourd sur les comptes de l'agriculture ? Au risque de choquer beaucoup de lecteurs, nous poserons la question : a-t-on vraiment besoin de plus d'un million de tracteurs pour 18 millions d'hectares de terres labourables ? Une action en faveur des C.U.M.A. ne serait-elle pas une des aides les plus efficaces à apporter à

l'agriculture ? (Nous n'ignorons pas, bien sûr, tous les arguments en faveur de l'équipement individuel des exploitations agricoles. Mais peut-on vraiment dire que le suréquipement n'existe pas ?).

Régionalisation des plans et aménagement du territoire

Presque tout le monde admet, aujourd'hui, qu'on ne peut pas se contenter de plans nationaux et que de grandes orientations doivent être définies également à l'échelon régional. Mais cela pose le problème très délicat de la centralisation et de la décentralisation des études et des décisions. Faut-il déterminer les objectifs régionaux à partir d'un modèle national ? Faut-il se contenter de rendre cohérentes entre elles (mais par quels moyens ?) des propositions élaborées au niveau des régions ?

C'est un autre aspect du problème que nous voulons souligner ici. Les programmes linéaires interrégionaux sont, dans la quasi-totalité des cas, des modèles purement nationaux et purement agricoles. Nous reviendrons plus loin sur le caractère national de ces modèles et la nécessité de bâtir des modèles multinationaux. Quant aux insuffisances des modèles purement agricoles, il est facile de les faire ressortir.

Supposons qu'un modèle interrégional se propose de minimiser le coût total de production et de transport des produits agricoles. La mise en œuvre de la solution trouvée pour chaque région permettra de mieux utiliser le facteur terre, à l'échelle nationale. Si l'on trouve, par exemple, qu'il y a lieu de réduire considérablement la population active agricole d'une région pour y pratiquer des systèmes de production extensifs, les agriculteurs restants auront des revenus plus élevés. Moyennant certaines conditions, il peut y avoir concordance entre l'intérêt individuel et l'intérêt collectif.

Mais examiner le problème dans cette optique purement agricole, qui ne tient pas compte des relations entre l'agriculture et les autres facteurs de l'économie à l'échelon régional, c'est négliger des aspects essentiels du problème.

Considérons, par exemple, le cas de l'extensification des systèmes de production, avec forte diminution de la population active agricole. La réduction de la population agricole d'une région doit normalement s'accompagner de la réduction d'une partie de la population non agricole, notamment les commerçants qui vivaient de la vente de produits aux agriculteurs. La région en question aura donc, si la nouvelle orientation est mise en œuvre, une faible densité de population. Cette faible densité est la source de coûts. Ainsi, les services publics (fourniture d'eau, d'électricité, de courrier) seront plus chers par tête d'habitant ; les dépenses de transport seront plus élevées. Il n'est nullement certain que

les bénéfiques tirés de la meilleure utilisation du facteur terre soient supérieurs aux coûts de la « désertification » de la région. Un bilan détaillé doit donc être fait, avant de pouvoir porter un jugement.

Mais on peut aller plus loin, car le choix n'est pas uniquement entre le système de production actuel et le système de production suggéré par la résolution du modèle interrégional. On peut maintenir une population active agricole plus importante dans la région en lui donnant une priorité pour le développement des activités à localisation indifférente, ou même en subventionnant le maintien d'une agriculture intensive (en réalisant des investissements qui ne sont rentables que grâce à des subventions).

D'autre part, l'extensification de la production agricole dans une région n'entraîne pas nécessairement une forte diminution de la densité de population totale, s'il est possible de développer des activités non agricoles. Celles-ci peuvent consister en l'exploitation de ressources naturelles non utilisées, ou dans le développement d'activités industrielles à localisation indifférente ou, enfin, dans le développement artificiel d'activités non agricoles grâce à des subventions (une fois que l'on est décidé à donner des subventions, pour maintenir certaines activités dans une région, on ne sait pas à l'avance si ce sont les subventions à l'agriculture ou les subventions à l'industrie qui coûteront le moins).

On est bien loin, par conséquent, de l'application pure et simple de la solution indiquée par un programme linéaire interrégional. Toutes les relations entre l'agriculture et les autres secteurs de l'économie doivent être étudiées, sur le plan régional, avant de pouvoir dire quelle est la solution la meilleure. On en arrive ainsi à passer des modèles de programmation interrégionale à l'étude de l'aménagement du territoire rural, voire à l'aménagement du territoire tout court.

Mais il n'y a pas, hélas, à s'inquiéter de l'utilisation abusive des résultats obtenus en résolvant des programmes linéaires interrégionaux. Car il semble bien qu'aucun de ces résultats n'ait encore donné lieu nulle part à une application concrète. Il n'y a pas à s'en étonner : les études de planification interrégionale n'ont guère qu'une dizaine d'années et en sont encore au stade du laboratoire. Il faut bien vingt ou trente ans pour que certains produits indus-

triels deviennent d'usage courant. Beaucoup de temps doit donc s'écouler entre la première découverte du savant et la diffusion du produit à grande échelle. Pourquoi en serait-il autrement avec ce produit qu'est la solution d'un modèle interrégional ?

Mais ce que nous venons de dire signifie qu'avant de pouvoir mettre en œuvre les solutions indiquées par les modèles interrégionaux, il faudra modifier sérieusement l'orientation des recherches et élargir les modèles pour tenir compte de bien autre chose que les facteurs purement agricoles. D'une façon générale, nous pensons que dans un modèle d'un volume donné, il est préférable de tenir compte d'une façon schématique d'un grand nombre de facteurs que d'étudier très en détail un aspect du problème, en négligeant tous les autres (ici, les relations entre l'agriculture et les autres secteurs de l'économie sur le plan régional).

L'agriculture et « l'agribusiness »

Ce que nous venons de dire à propos des relations entre l'agriculture et les autres secteurs de l'économie ne s'applique pas uniquement aux programmes linéaires interrégionaux. Dans toute politique agricole, même si l'on n'utilise pas de modèles raffinés, « sophistiqués », on court le risque de trop penser en termes d'agriculture, d'exploitations agricoles. Or, des liens de plus en plus étroits existent entre l'agriculture et les industries d'amont et d'aval. C'est « l'agribusiness » tout entier qu'il faut prendre en considération. Et F.H. de Virieu a certainement raison lorsqu'il reproche à ceux qui s'intéressent à la politique agricole d'avoir négligé les problèmes de l'industrie alimentaire.

Tout cela, dira-t-on, est bien connu. Nous estimons toutefois qu'il est extrêmement difficile, dans la pratique, de se débarrasser des modes de penser avec lesquels on a vécu pendant des années. Le même homme pourra clamer que l'agriculture doit être intégrée dans un ensemble plus complexe et se comporter néanmoins comme si la production agricole existait seule. C'est le même problème que celui des experts des pays riches qui viennent dans les pays sous-développés en disant tous qu'il faut adapter les solutions aux conditions des pays dans lesquels ils se trouvent, mais qui se montrent incapables de réaliser cette adaptation dans la réalité.

V. — POLITIQUE AGRICOLE FRANÇAISE ET COMMUNAUTÉ ECONOMIQUE EUROPEENNE

Il ne saurait évidemment être question, aujourd'hui, de parler de politique agricole de la France sans prendre en considération l'existence de la Communauté Economique Européenne. Deux questions se posent alors : dans quelle mesure peut-il y avoir

désormais une politique agricole française ? Que doit être la politique agricole européenne ?

Il doit être à peu près évident que dans un véritable marché commun, avec libre circulation des produits, des hommes et des capitaux, les pays se-

ront de moins en moins libres du choix de leur politique économique et, par conséquent, de leur politique agricole. En ce qui concerne la planification indicative française, il a été souvent dit que cette planification serait étendue à l'ensemble de la communauté ou disparaîtrait (plus exactement, n'aurait plus guère de signification si elle était maintenue).

C'est donc en termes de politique agricole européenne qu'il faut désormais raisonner: C'est à cette échelle que, dans l'avenir, seront élaborées les politiques agricoles. Nous mettons au futur, parce qu'il nous est extrêmement difficile de considérer que la politique de prix et de marchés mérite le nom de politique agricole. Il s'agit là de mesures partielles, qui ne prennent en considération qu'un des aspects du problème, et non d'une politique agricole cohérente. On commence, il est vrai, à parler un peu de « politique des structures », au niveau de la Communauté Economique Européenne. Le jour où l'on commencera à parler également de politique démographique, on sera sur la voie de l'élaboration d'une politique agricole d'ensemble.

Mais la mise en œuvre de cette politique posera un certain nombre de problèmes. Qu'on le veuille ou non, les pays existent. Trancher entre deux régions françaises, décider laquelle doit avoir une agriculture intensive et laquelle une agriculture extensive, c'est déjà un choix douloureux. Mais qu'en sera-t-il quand il faudra trancher entre régions de pays différents ?

Or, il semble bien que l'élaboration d'une politique rationnelle conduira à suggérer de très importantes transformations dans la répartition géographique de la production agricole sur le territoire de la C.E.E.

Nous avons souligné plus haut l'insuffisance des modèles de programmation linéaire interrégionaux limités à un seul pays. C'est pourquoi nous avons fait une tentative d'élaboration et de résolution d'un modèle multinational, portant sur l'ensemble du territoire de la Communauté Economique Européenne, divisé en grandes régions.

Bien entendu, s'attaquer à un problème extrêmement complexe avec des moyens extrêmement limités conduit nécessairement à utiliser un modèle ultra simplifié, destiné seulement à « dégrossir » le problème. Nous avons donc utilisé notre modèle des « courbes de potentialités », qui a déjà soulevé de nombreuses critiques, notamment de la part de

ceux qui n'ont pas compris qu'il s'agissait d'un modèle de dégrossissage et non d'une étude destinée à fournir des conclusions « définitives ».

Les conclusions auxquelles nous sommes arrivés ont été présentées ailleurs. Nous nous contenterons ici de les résumer très brièvement. Dans l'ensemble, l'agriculture française apparaît comme largement sous-exploitée : dans une utilisation rationnelle du territoire de la C.E.E., l'agriculture française devrait produire beaucoup plus qu'elle ne produit actuellement. Aussi surprenant que cela puisse paraître, il semble en être de même, mais dans une moindre mesure, de l'agriculture du Benelux. Par contre, dans une grande partie de l'Allemagne et de l'Italie (essentiellement l'Allemagne du Sud et l'Italie du Sud), une population agricole très dense s'acharne à tirer du sol une production beaucoup plus importante que celui-ci ne peut fournir dans des conditions économiques. Il faudrait donc envisager, pour toutes ces régions, une large extensification de la production agricole, qui imposerait une très forte réduction des populations actives. Alors qu'à l'échelle française, la Bretagne agricole paraît très surpeuplée, il n'en est plus de même à l'échelle européenne.

Ce sont ces résultats qui nous ont conduit à cette conclusion paradoxale que les excédents de la Communauté Economique Européenne, que l'on exporte à grands frais, ne sont qu'en apparence des excédents français. Ce sont en réalité des excédents allemands et italiens : les produits que l'agriculture française ne peut placer sur le marché de la C.E.E., parce que l'Allemagne et l'Italie produisent plus qu'elles ne le devraient.

Que l'on fasse une certaine planification de l'agriculture ou que l'on laisse jouer un marché libre, l'évolution devrait se faire dans le même sens — vers l'intensification de la production agricole en France et l'extensification dans les régions actuellement les plus surpeuplées. Mais que fera l'agriculteur allemand d'une région pauvre ? Voudra-t-il abandonner l'agriculture, pour travailler dans l'industrie de son pays, ou aimera-t-il mieux rester agriculteur, en émigrant en France ? C'est en pensant à cette possibilité que nous avons pu dire que si le marché commun est une chance pour l'agriculture française, il ne sera pas nécessairement une chance pour les agriculteurs français.

Si l'on en juge d'après l'émotion soulevée par des projets d'installation d'agriculteurs allemands dans les Charentes, la réalisation d'un véritable marché commun européen n'a pas fini de poser des problèmes.

VI. — QUE PEUT-ON ESPERER FAIRE, DANS LA PRATIQUE ?

Nous avons vu que s'il est très aisé de bâtir le schéma idéal de ce que devraient être l'élaboration et la mise en œuvre d'une politique agricole, les difficultés sont telles, dans la pratique, qu'il est nécessaire d'être beaucoup moins ambitieux.

Rappelons que la condition essentielle du succès d'une politique agricole est une croissance rapide de l'économie nationale. Si cette condition préalable n'est pas réalisée, il n'y a à peu près rien à faire. Si elle l'est, quelle peut être la tâche des responsables de la politique agricole ?

Puisque le problème essentiel est le problème démographique, la migration d'agriculteurs vers d'autres secteurs de l'économie, la première chose à faire est l'organisation de cette migration. Celle-ci doit en effet se faire d'une façon aussi conforme que possible aux besoins de l'économie.

La politique démographique doit tout d'abord être différenciée selon les régions. L'accélération de l'exode doit être encouragée partout où l'évolution souhaitable paraît être l'extensification des systèmes de production. A l'inverse, il faut trouver des moyens de ralentir les départs d'agriculteurs là où l'intensification de la production paraît nécessaire.

En d'autres termes, la politique démographique et la politique d'orientation de la production doivent être étroitement liées. Cela implique que l'on ait défini des objectifs régionaux de production agricole : on n'échappe pas à la nécessité d'une planification interrégionale. Bien entendu, il ne saurait s'agir, dans la pratique, d'objectifs chiffrés, mais de simples indications de tendance. On dira par exemple que, dans telle région, la production laitière intensive doit être remplacée par un élevage extensif de bétail à viande, ce qui implique à la fois une population active moins nombreuse et des exploitations plus grandes. C'est donc, en fait, la politique démographique, la politique des structures et la politique d'orientation de la production qu'il faut coordonner.

Une fois que des indications de tendance auront été données aux régions, des organismes tels que les SAFER y verront déjà beaucoup plus clair dans l'orientation de leur activité. Le Crédit Agricole lui-même disposera de bases beaucoup plus sûres pour l'attribution des crédits d'investissements, individuels ou collectifs.

La politique démographique doit être élaborée en tenant le plus grand compte de la pyramide des âges et de son évolution. Il faut éviter que l'accélération de l'exode, dans certaines régions, fasse disparaître des générations entières de jeunes agriculteurs.

Enfin, un élément essentiel de la politique démographique doit être la formation professionnelle, agricole et non agricole. Les jeunes qui envisagent de quitter l'agriculture doivent recevoir des formations conformes aux besoins de l'économie, ce qui permettra de faire concorder intérêt collectif et intérêt individuel, puisque ces jeunes trouveront plus aisément, ensuite, un travail convenablement rémunéré. D'autre part, il ne faudra pas négliger les efforts pour donner une formation professionnelle solide aux jeunes destinés à passer dans l'agriculture.

Même si une politique agricole se limitait strictement à cette formation professionnelle, agricole et non agricole, des jeunes, ce serait déjà un résultat non négligeable.

Mais la politique la plus efficace ne permettra cependant pas de résoudre les problèmes d'un certain nombre d'agriculteurs. Pour l'homme de 50 ans, qui dispose d'une dizaine d'hectares de polyculture, il n'y a pratiquement pas de possibilités de progrès dans l'agriculture et encore moins de possibilités de conversion professionnelle. Pour de tels agriculteurs, une aide directe est indispensable. Les sommes réparties sous forme d'aide directe le seront d'une façon beaucoup plus efficace que sous forme de soutien des prix.

Il ne faut cependant pas se faire d'illusion et s'imaginer qu'une politique agricole rationnelle permettra de se débarrasser rapidement du soutien des prix. Celui-ci est inévitable, au moins pendant une période assez longue. On peut seulement envisager de le réduire progressivement. Et, au fur et à mesure que l'amélioration des revenus des agriculteurs par le moyen du soutien des prix deviendra moins importante, dans la politique agricole, la politique des prix permettra surtout d'orienter la production dans le bon sens (actuellement, politique de soutien des prix et politique d'orientation de la production par les prix sont fâcheusement confondues).

Tout ce que nous venons de dire s'applique à un seul pays, dans la mesure où les politiques agricoles nationales demeurent possibles. Dans le cadre de la Communauté Economique Européenne, c'est de la politique agricole commune que nous parlons.

L'essentiel, en définitive, c'est d'aller dans le bon sens, mener parallèlement des actions à peu près cohérentes entre elles. Cela sera déjà un énorme progrès, par rapport à la politique des mesures partielles et des actions contradictoires entre elles. Du moment que l'on va dans le bon sens, on a déjà fait au moins les trois quarts du chemin vers le schéma idéal de la politique agricole. Tout le reste n'est que raffinements secondaires.

Toutefois, ces raffinements ne sont pas inutiles. Il faut espérer que, dans l'avenir, statistique et comptabilité agricole continueront à s'améliorer quantitativement et qualitativement. Il faut espérer aussi que, grâce à des données chiffrées meilleures, les études économiques donneront progressivement des résultats plus sûrs et fourniront des conclusions susceptibles d'application pratique. Ainsi, les erreurs qui subsisteront inévitablement seront progressivement réduites.

Cela fait quelques années que la France s'engage progressivement sur la voie d'une politique agricole cohérente. Il n'est pas impossible que, d'ici quelques années, on en soit au même stade au niveau de la Communauté Economique Européenne. Il est donc permis d'espérer que la politique agricole des années 1980 marquera un progrès considérable par rapport à ce que nous pouvons voir actuellement un peu partout.